

entière et des plus longues; à coudre sur un champ de gueules un chef d'azur, infractions qui auraient dû être motivées par un arrêt suprême; mais surtout à s'être permis de porter une main sacrilège sur la plus pure des reliques léguées à notre cité par le moyen-âge. Si la municipalité a tout simplement eu en horreur les fleurs de lis d'or qui témoignaient du patronage exercé par les rois de France envers Lyon, elle devait savoir, avant de les rayer, qu'elles tiennent au champ d'azur comme le champ d'azur leur est attaché; les deux ne font qu'un; et le chef entier étant supprimé, notre écu serait resté, néanmoins, aussi complet qu'il l'était avant que la ville fût réunie au royaume de France. Dans ce cas, la faute que nous avons laissé commettre provient d'une ignorance dont nous avons à rougir plus que d'un crime même.

Ailleurs, au lieu d'une devise, on a mis dans le chef d'azur trois étoiles d'or! C'est au palais St.-Pierre, dans la salle des marbres modernes, que l'on s'est permis cette nouvelle infraction aux lois de l'histoire et du blason. La faute est moins grossière, il faut en convenir; mais encore une fois, à quoi bon ces tripotages et ces incertitudes? que nous importent les étoiles, y en eût-il autant qu'au firmament?

Les courtiers de commerce de Lyon méprisent les étoiles et n'ont jamais entendu parler de Marot. L'écu ajouté par eux aux bulletins du commerce distribués chaque jour dans la ville, est surmonté d'un chef d'azur à trois abeilles d'or, le lion lui-même est armé d'une épée. Les belliqueux! On voit qu'ils ont commis la même faute que nous venons de signaler déjà.

Enfin, dans la cour inférieure de l'Hôtel-de-Ville, nous avons vu récemment sur une humble porte qui donne accès dans le corps de garde des pompiers, un écu *de gueules au lion d'argent, au chef cousu de gueules à trois abeilles d'or*. Les expressions nous manquent pour rendre l'indignation qui